

## Pensée de la semaine:

Nous vivons en un temps et dans un milieu saturé d'idées chrétiennes qu'il ne se souviennent plus de leur origine.  
(Etienne Gilson — 1943)

Hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton en Acadie LE VENDREDI 14 SEPTEMBRE 1984 VOL 21 no 3

# Le Drapeau Acadien, un paradoxe

par Robert Pichette

L'adoption, en 1884, du drapeau national de la France, quelque peu modifié par l'ajout d'une étoile d'or, comme symbole de ralliement de la collectivité acadienne, constitue un paradoxe historique intéressant puisque le drapeau de la France est postérieur à la cession à la Grande-Bretagne et de l'Acadie et de la Nouvelle-France.

Le tricolore français est né de l'un des plus grands bouleversements sociaux des temps modernes: la révolution française. Celle-ci marque la fin du gouvernement personnel des rois et, partant, de l'identification de l'État au monarque. La France, jusqu'à l'adoption de sa première constitution en 1789, n'avait pas de symboles nationaux, ceux de la dynastie régnante en faisant office.

On a trop tendance à ne

voir de la révolution française que sa phase la plus spectaculaire, la phase sanglante, la Terreur Robespierienne. C'est oublier que Louis XVI eût, pour un temps, souverain constitutionnel, et qu'il avait accepté ce premier drapeau national, issu de la volonté populaire, en arborant à un chepeau une cocarde tricolore.

Napoléon, devenu empereur, se garda bien de changer ce symbole populaire qui avait présidé en quelque sorte à l'émergence d'un État moderne. Le premier empire donna au tricolore ses lettres de noblesse que la légende napoléonienne sacralisa à tel point que les régimes successifs, sauf la Restauration, ne pourrnt plus le modifier.

En 1789, il avait belle lurette que l'Acadie avait cessé d'exister. En 1884,

elle n'existait qu'à l'état embryonnaire, et sans territoire alors connu aujourd'hui, elle n'était et n'est encore qu'un état d'esprit.

Le dix-neuvième siècle est le siècle des nationalismes tels le Risorgimento en Italie, l'unification de l'Allemagne, et l'éclatement du vieux empire espagnol dans les amériques. Chacun de ces mouvements se dote promptement d'un drapeau. Pourquoi? Parce que tout mouvement collectif doit nécessairement avoir un symbole de ralliement, généralement simple et visuel. Un drapeau remplit précisément cette fonction. En fait, il n'en a pas d'autre.

La convention nationale de Moncton, en 1884, en dotant l'Acadie de symboles à elle propre, complétait logiquement l'œuvre nationale amorcée par la

convention de Memramcook, en 1881, et s'inscrivait tout naturellement dans le courant des nationalismes modernes. À telle enseigne — sans jeu de mots — que ce peuple sans territoire, sans gouvernement, devenait ainsi la première collectivité à se doter des symboles particuliers.

Le choix de ces symboles, comme aussi leur sens, était clair pour les congressistes réunis en 1884: le peuple acadien, en adoptant pour siennes les couleurs de la France moderne, entendait se rattacher, s'identifier sans équivoque à la mère-patrie sans pour autant trahir quelque lien politique que ce soit avec la France. Seuls des nostalgiques d'empire auraient pu y penser. Il n'en reste pas moins que la nostalgie à ses droits.

En surimposant un

symbole religieux, l'étoile de la Vierge et de la mer, Stella Maris, les congressistes étaient de leur temps, sans plus. Mais il convient de noter qu'à ce moment précis de son histoire le peuple acadien n'avait d'autres ressources que celle de l'Église. On aurait tort, avec le recul du temps, quand le pluralisme religieux est admis, enfin, et que l'évolution nous a donné structures et institutions laïques, de faire un mauvais procès à d'honnêtes gens rassemblés, il y a cent ans, par un clergé qui, tel à l'époque, disposait du talent et des ressources organisationnelles.

On sait que le choix du drapeau national des acadiens ne fit pas l'unanimité, même à ses débuts. On sait aussi que, sa symbolique, à une époque toute récente, a été sérieusement contestée. Sans doute continuera-

t-elle de l'être. C'est normal dans une société pluraliste. Il n'en reste pas moins vrai que le geste posé en 1884 avait une portée démesurée pour un aussi petit peuple, dénué de presque toutes ressources. Le geste a fait long feu car, quelque soit le degré d'attachement que l'on ait envers le principal symbole visuel de l'Acadie et même si on peut contester son choix comme sa symbolique, il est évident que le geste posé à Miscouche, il y a cent ans, constituait en lui-même une proclamation d'identité nationale. C'était une affirmation au grand jour d'une volonté collective de vivre.

Cent ans après son adoption, le drapeau national de l'Acadie répond toujours à sa mission originale, celle d'identifier une collectivité, un peuple, et prolongeait tout naturellement ce grand et beau geste d'autodétermination.

## Solidarité avec l'Amérique Latine

(Voir en page 7)

*C'est difficile de s'impliquer dans la solidarité avec l'Amérique Latine pendant que nous-même nous vivons une crise économique.*

**SPECIAL DE LA SEMAINE AU AGI... directement du Honduras...**



Vous voulez participer à un comité? Vous voulez vous impliquer? Voici votre chance.

La FEUM est à la recherche d'étudiants et étudiantes intéressés à siéger et agir comme représentants de la FEUM au comité d'appel du Sénat académique, au comité supérieur des admissions et à des commissions universitaires éventuelles traitant de la restructuration du Centre universitaire de Moncton et de l'évaluation des professeurs.

Le comité d'appel est le comité qui examine les griefs des étudiants qui, ayant épuisé toutes les voies normales de recours, estiment avoir été traités injustement et lésés dans leurs droits sur le plan

universitaire". Deux étudiants ont le droit de siéger sur ce comité, et à présentement un poste vacant.

Le comité supérieur des admissions et le comité "qui a l'autorité finale sur l'admission de nouveaux étudiants et la réadmission des anciens". Un étudiant a le droit de siéger sur ce comité et le poste est présentement vacant.

La FEUM proposera très prochainement à l'ABPUM et à l'administration de l'Université la formation de deux commissions universitaires tripartites. Une des deux commissions aurait comme but d'étudier en profondeur le document présenté par le Sénat académique, sur la restructuration du Centre universitaire de Moncton.

Quant à la deuxième commission, elle serait chargée d'étudier le dossier de l'évaluation des professeurs. La FEUM aura besoin de représentants sur ces commissions mais nous ne pouvons dire à ce moment combien de représentants seront nécessaires. La FEUM devra d'abord consulter les deux autres parties pour décider des mandats, et de la composition exacte des deux commissions universitaires.

Si vous êtes intéressé(e) à combler l'un de ces postes et agir comme représentant de la FEUM ou si vous désirez plus d'information à propos de l'un de ces comités ou commissions universitaires, n'hésitez pas à venir nous voir à la maison de la FEUM (dernière édicule Tallon) ou téléphonez au 858-4484.

Le désir aussi vous aviser que deux des trois postes de représentants de la FEUM sur le Sénat académique sont maintenant vacants et que nous serons probablement appelés à élire des représentants prochains.

Enfin, je vous suggère à tous de considérer sérieusement l'opportunité que vous se présente de faire valoir vos idées et vos opinions ainsi que ceux de vos confrères et coeursueurs à des comités très importants qui abordent des sujets primordiaux à la conservation et à l'amélioration de la qualité de la vie étudiante au Centre universitaire de Moncton.

Bernard Lord  
Président de la FEUM



# Le rôle de l'avocat dans notre société

Nous nous percevons nous-mêmes à travers les autres. Ce que je deviendrais en tant qu'avocat est partiellement présélectionné par l'importance que je donne à la perception qu'a notre société du rôle de l'avocat dans son milieu. Moi-même, avant d'entrer à l'École de droit je percevais l'avocat d'après ce que les médias le public et la société m'avaient appris de lui. Aujourd'hui, mes impressions ont-elles évolué, ont-elles outrepassé leurs propres frontières ou bien demeurent-elles figées dans le passé? Pourquoi ai-je voulu me lancer dans une carrière telle que la pratique du droit? Avant même d'avoir lu mon premier livre sur le sujet, la société, l'éducation, les arts m'avaient donné le goût pour une profession dont j'ignorais tout. L'avocat ce fut d'abord pour moi Perry Mason, l'éloquent défenseur des causes injurées, le Sherlock Holmes des temps modernes qui

découvrait la vérité des profondeurs ténébreuses de la réalité saisissante d'une situation de faits indéfrichables. Qui n'aurait pas été jaloux de la clarté de son argumentation, de son raisonnement inébranlable et de sa logique incontestée. Ensuite, ce fut le réalisme cruel du film "And Justice For All" qui me força de remettre en question l'efficacité du système judiciaire de notre société d'aujourd'hui. Cette dernière, n'est-elle pas justement responsable de produire des criminels (ou plutôt devrais-je dire des victimes de la surpopulation des villes, de la pauvreté, des conflits raciaux, du chômage, de la pornographie...), de les passer à travers la moulinette judiciaire puis les cloître en prison afin d'oublier sa propre impuissance? Enfin, la série télévisée "Paper-chase" me fit réfléchir sur la valeur (sinon l'horreur) de l'enseignement du droit. Maintenant que je passe

moi-même à travers le processus éducatif, en quel mes valeurs d'origine ont-elles été modifiées? Le labeur est réel, l'effort et la persévérance constants. Pourtant, les principes et les théories inculquées ne paraissent plus nuageuses que la République de Platon ou la Conscience de Bergson. Quels outils bizarres pour l'avocat de ma perception d'autant je croyais qu'il ressemblait à un mathématicien justicier et je n'aperçois qu'il est un médecin du droit. Il soigne les maux légaux de ses patients avec des remèdes législatifs, des interprétations novatrices, de la jurisprudence suivie, des droits acquis à travers des procédures établies par la Loi ou par les temps. Puis, comme en médecine on c'est au tribunal, dans toute sa majesté, au savant juge de choisir si l'accusé mérite la liberté ou la maison de retraite pénale. Et pourtant,

pourtant c'est loin d'être aussi clair. Mes voisins se disent entre eux: "Il étudie «pour devenir un charlatan»". La police nous maudit pour libérer à cause d'un vice de procédure le meurtrier qu'ils ont poursuivi durant toute une année. J'apprends à défendre une profession dont je ne fais pas encore partie. Je ne fais admettre que quelques membres de ladite profession n'aident pas à améliorer son image. Je pense à certains policiers haut placés et à un fraudeur d'impôts local. Alors, je me demande encore une fois, si je suis vraiment conscient du choix que j'ai fait et si j'orienté mon avenir dans la bonne direction. Hélas! J'ai confiance dans la nature humaine.

L'avocat est vraiment le seul outil disponible à la masse pour mettre en application les résultats de la grande roue parlementaire. Le public détermine les questions d'importance

du jour, les politiciens tant bien que mal passent des lois répondant grosso modo aux revendications des électeurs, les tribunaux appliquent ces bébés législatifs à leur façon et on s'aperçoit vingt (20) ans plus tard qu'est né un bâtard en son époque. Alors, arrive Zorro avec sa robe noire pour confronter le dragon judiciaire afin de lui faire comprendre que tout ce qui vient d'être proclamé est ultra vires et qu'il faut recommencer à zéro. Le gouvernement hurle que ça va coûter gros des sous et que les taxes devront monter puis le public comprend, qu'une fois de plus il faudra sortir dans les rues avec des pancartes dans le but d'obtenir vingt (20) ans trop tard ce qui lui est dû depuis une génération passée.

Personne n'est mieux placé qu'un avocat engagé pour faire comprendre au monde que la politique est une tour de Babel et que les

résultats législatifs ne sont des lois ni conformes à nos besoins, ni réalisés envers nos droits et qu'il faut crier fort pour recevoir ce qu'on désire. Le praticien n'a en mains que les instruments de travail (c'est-à-dire les lois) revendiqués par l'électorat pour défendre nos droits face aux gouvernements qui devraient nous servir et face aux puissances commerciales qui dirigent le pays à leurs profits. Le praticien est l'outil du public, le chirurgien du droit, le catalyseur social s'il croit en ce qu'il fait, s'il est conscient de sa valeur et s'il réalise lequel d'entre ses maîtres il se doit de servir.

Voilà un important défi que je viens de me lancer. J'espère qu'au jour de ma retraite j'aurai changé en ce monde autre chose que la façon de penser.

Daniel Mathieu

## Orphan



### Restaurant & Night Club

523, rue St George  
Moncton, N.-B.  
389-3630

*Etes-vous fatigués des formalités: cartes de membres seulement, se mettre en ligne et attendre, pas d'espace pour bouger, bref, vous sentez vous victimes de claustrophobie?*

*Évitez tout cela et venez danser au Orphan Annie's. Le meilleur club en ville, pour sa musique.*

21 SEPTEMBRE  
Rush Rush Rush  
Happy Hour 16h à 20h  
De plus, La Maison vous offre les fondues

Rabais de 2\$ pour ceux qui s'y rendent avec Air Cab

## Loisirs socio-culturels

En 1968, à la demande des étudiants, le service des Loisirs socio-culturels a été créé pour faire face à une carence au niveau des activités socio-culturelles. 16 ans plus tard, le service emploie plus de une centaine de personnes à temps partiel, gère un cinéma, produit des spectacles, contribue à la vie socio-culturelle de la communauté étudiante. C'est grâce à ce service que nous avons pu apprécier Mo Koffman, Claude Léveillée, Pierre Bernier, Claude Dubois et Yvon Deschamps. Le service offre aussi des ateliers d'apprentissage dans les domaines de l'artisanat, des arts plastiques, de la photo, de la danse et de la musique. Le rôle du service des loisirs socio-culturels est donc important dans l'animation sociale de l'Université.

Monsieur Louis Doucet est le responsable du service des Loisirs socio-culturels de l'Université de Moncton. Il brosse un tableau des divers objectifs du service: "Nous visons à promouvoir la culture au sein de la population étudiante. Nous cherchons à développer la créativité chez les étudiants, à leur donner un certain bagage culturel. Nous préconisons la formation globale de l'étudiant, il ne faut pas que celui-ci ne soit qu'un intellectuel en sortant de l'Université. Il faut que l'étudiant sorte de l'Université de Moncton enrichi tant sur le plan culturel que sur le plan intellectuel."

L'Université de Moncton est privilégiée sur le plan socio-culturel. Elle est en effet la seule institution universitaire des Maritimes à posséder un service occupant exclusivement des activités culturelles. Les universités anglophones, pour différentes raisons, ne font pas la promotion de leur culture, tandis que nous, nous sommes intéressés à la promouvoir," explique monsieur Gilles Nadeau, le directeur des Services aux étudiants.

Plus de 110,000 dollars ont passé entre les mains du service des Loisirs socio-culturels cette année. Pour la première fois depuis sa création, des profits importants ont été

réalisés par le service. En effet, le Ciné-campus a enregistré des profits de 23 3 milles dollars tandis qu'un réalisateur des profits de plus de 2000 dollars avec les spectacles. Ce surplus sera placé dans un fond de fiducie et sera employé dans l'an prochain pour la réalisation de certains projets.

Les fonds du service des Loisirs socio-culturels proviennent en majeure partie de trois sources. Tout d'abord, les étudiants, par le biais de la FELIM, versent 2 dollars par tête de l'Université, pour sa part, défraie le salaire du responsable du service et donne 11,000 dollars. Enfin, les spectacles, les ateliers et le Ciné-campus constituent la troisième source d'argent.

Monsieur Guy Routhier est le responsable des projets spéciaux pour le service des Loisirs socio-culturels. Sa tâche consiste en gros à observer les activités qui se déroulent dans les autres universités et à apprécier leurs possibilités de réalisation dans le milieu spécifique de la région de Moncton. "L'Université de Moncton, nous dit-il, est l'une des rares à posséder un service des loisirs socio-culturels qui fonctionne à temps plein comme le fait le Ciné-campus pour le cinéma. De même, c'est la seule où qu'à le Ciné-campus est un type différent de ceux qu'on retrouve dans les autres institutions universitaires. Du côté du spectacle, le service des Loisirs socio-culturels est intervenu en majeure partie comparativement à d'autres universités qui laissent cette tâche aux organismes privés.

Le service des Loisirs socio-culturels a en effet une place importante dans le monde du spectacle à Moncton. La Société culturelle Dieppe-Moncton et le service des Loisirs socio-culturels de l'Université de Moncton sont les seuls organismes culturels qui peuvent louer des salles de spectacle à Moncton. La location d'une salle telle que celle du Moncton High School par exemple, peut se faire que par le biais d'organismes à buts non-lucratifs.

D'autre part, le service

des Loisirs socio-culturels a décidé cette année de permettre à la relève de se faire apprécier au moyen du concours "Un Nouveau Rythme". Ce concours offrait la possibilité aux auteurs-compositeurs solistes de montrer leurs talents à l'échelle nationale avec Radio-Canada. "Un Nouveau Rythme" a permis à deux jeunes francophones des Maritimes, Nathalie Renaud et Jénita Bernard de l'I-P-E, de se faire connaître au moyen de la radio, de la télévision, tout en présentant la première partie du spectacle de Claude Léveillée. Monsieur Routhier considère ce concours comme étant la réalisation majeure de la section des projets spéciaux du service. Malgré quelques petites erreurs, le concours s'est avéré un succès. On ne connaissait pas la relève des auteurs-compositeurs solistes. "Musik en scène" s'occupe des groupes musicaux; il n'y avait rien pour faire connaître les autres artistes. Le concours "Un Nouveau Rythme" venait donc combler un vide.

Le service des Loisirs socio-culturels s'intéresse également au monde francophone qui ne demande qu'à être découvert. On a pu voir, entre autres, Pierre Bédard, un mime québécois prometteur. Ce spectacle, présenté dans le cadre de Jeunesse Musicale de Moncton, a causé un déficit au service des Loisirs socio-culturels, l'auditorium de 450 places de la Faculté de l'Éducation n'étant rempli qu'au tiers de sa capacité. C'est ce qui se produit toujours avec les spectacles de Jeunesse Musicale du Canada qui ne sont jamais très populaires, ce qui provoque toujours quelques déficits.

"Les personnes ne sont plus intéressées à prendre un risque à propos d'un spectacle, explique madame France Moreau, responsable des spectacles pour le service des Loisirs socio-culturels. En période de vaches grasses, les gens sont intéressés à regarder un spectacle d'un artiste presqu'inconnu. Maintenant, on est plus intéressé à payer 10 dollars pour le spectacle d'un artiste sûr

qui a fait sa réputation que de débouter 2 ou 3 dollars pour le spectacle d'un artiste d'une inconnue se produisant à Moncton."

Serions-nous donc confinés à ne voir que les artistes connus? Comment connaître les talents si celle-ci ne cause que des déficits aux organismes qui prennent le risque de la produire? Un organisme peut vivre que de spectacles déficitaires.

"La solution est simple, nous répond madame Moreau. Nous n'avons qu'à présenter un ou deux gros noms afin de pouvoir présenter par la suite quelques artistes moins connus."

Il y a beaucoup de projets dans l'air pour l'an prochain. On parle de la création d'un club de théâtre, de danse folklorique et de photo. On prévoit la création d'ateliers libres ou intéressés(e) ayant accès à diverses facilités pour la création artistique. On planifie pour un "Café Show" qui serait accessible aux personnes de moins de 19 ans et où certains artistes locaux pourraient se produire. On parle aussi d'un "Ciné-café", toujours accessible aux moins de 19 ans, où seraient joués des films qui porteraient à la réflexion et encourageraient la discussion à la suite de la présentation. On pourrait aussi assister à la création d'un "Video-Spec" où on aurait la chance de voir les vidéos des artistes qui ne viendront probablement jamais à Moncton. Il se pourrait aussi que le Ciné-campus passe du film 16mm au 35mm, ce qui aurait pour conséquence d'augmenter grandement la qualité de l'image et du son. Enfin, on pourrait sortir un dépliant qui donnerait tous les renseignements sur les spectacles du mois à venir. Ce dépliant serait distribué dans les tabagies et sur le campus.

Afin de savoir si tous ces projets sont réalisables, le service des Loisirs socio-culturels a fait une demande de subvention pour embaucher quelques étudiants cet été. Ces étudiants étudieront la rentabilité de tels projets et en commencent l'élaboration s'il y a lieu.

Le service des Loisirs socio-culturels est un

intervenant majeur et indispensable dans le domaine de la culture à Moncton. Il est l'instrument qui favorise l'épanouissement du français de la façon la plus significative à l'Université de Moncton. La culture, dit-on, est

l'expression de la langue. Le service des Loisirs socio-culturels encourage donc la langue française à demeurer une langue vivante en Acadie.

Ivan Jobin

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

## HORIZONTALLEMENT

1. Ou l'on présente les meilleurs films.
2. Synonyme de point de vue — Dans le titre du film à l'affiche le 2 novembre.
3. Poivre dans la langue de Shakespeare — abréviation de Compagnie.
4. Entourer d'eau — Amusements.
5. Cri, comme une grenouille — Nom de l'auteur du roman sur lequel est basé le film du 8 janvier.
6. On en applique sur les chaussures samedi le 8 septembre — Pays le plus populaire au monde.
7. Vieille monnaie française — Numéro — De bonne heure.
8. La nourriture n'y est pas, au Ciné-campus.
9. Il était ici le 13 septembre — Demi de trot.
10. Alumni.
11. Aussi — Comme un film touchant, il fait pleurer.
12. Altesse Royale — Gaz buyair.
13. On sauve beaucoup d'argent en achetant cette carte pour le Ciné-campus.

## VERTICALEMENT

1. Dans le titre du film à l'affiche du 5 au 10 février prochain. Prénom d'une interprète du film présenté le 5 octobre prochain.
2. Demi de ACTIVE — Lueur vive.
3. Arbre toujours vert (inverse) — qui n'est pas curé nom populaire d'une saucisse sur un bâton.
4. Métier de Sean Connery dans le film à l'affiche le 6 novembre — Pas beaucoup.
5. Autre forme de Héline — dure douce mois.
6. Pièce d'une automobile qui permet un roulement plus doux. — Note de la gamme.
7. A moi.
8. Au Ciné-campus, il y en a une fois tous les soirs.
9. Dans l'ange d'hostilité.
10. Ce service possède une voiture bleue. — Dans "OPTION".
11. Président américain forcé de démissionner.
12. Set termine le 21 septembre — Film à l'affiche le 27 novembre. Initiale du photographe du film du 4 décembre.

## INFO.

## La Coopérative Étudiante

Une fois de plus, la coopérative étudiante est fière d'ouvrir ses portes à la communauté étudiante de l'Université de Moncton. Organisme à but non lucratif, géré par des étudiants du campus, la coopérative entreprend à nouveau cette année, son service de distribution aux consommateurs (trices).

Un nouveau conseil d'administration, plein d'entrain et d'énergie veillera au bon fonctionnement de ce service qui ne

cesse d'accroître. Entre autre, le magasin au sous-sol de l'édifice Tailon, offre aux étudiant(e)s la chance de s'adhérer à cette coopérative en achetant la carte de membre au coût de \$5, leur permettant de bénéficier d'un rabais de 10% sur tous les articles en magasin en échange de deux heures de bénévolat par mois. C'est une aubaine à ne pas rater!

En plus de vendre des produits pharmaceutiques, hygiéniques, alimentaires

et tabagiques, la coopérative offre également aux étudiants l'occasion de vendre ou d'acheter des vêtements, des disques, des pièces artisanales et des livres de cours.

Mentionnons que le quotidien "L'Acadie Nouvelle" sera en vente au prix de 50¢ l'exemplaire et que des croissants frais pourront aussi être achetés.

Enfin, tous commentaires, suggestions, idées ou

questions seraient appréciés. Le conseil d'administration et les membres de la coop désirent connaître l'opinion de la population étudiante et l'invite donc à s'y rendre au sous-sol de Tailon et à les rencontrer entre 11h30 et 16h du lundi au vendredi. À noter que les cartes de membre seront disponibles dès la semaine prochaine.

La coop étudiante



## Présente

Le premier concours annuel de "talents amateurs"

Plusieurs catégories:

- Chansonnier(s)
- Instrument(s)
- Orchestre
- Comédie
- etc...

Venez nous montrer vos talents et vous pourrez gagner de gros lots.

Contactez Jean-Marc au club: 855-9077 avant le 10 octobre pour plus de détails.

## étudiants... offre spéciale aux étudiants... offre spéciale

## PÉRIODIQUES

## Géographie physique et Quaternaire

Présente des travaux portant sur les processus responsables du modèle terrestre (géomorphologie, climatologie, hydrologie, pédologie, biogéographie) et les résultats de recherches sur le Quaternaire, période étudiée par de nombreux disciplines, de la géologie à la biologie en passant par l'archéologie.

Directeur: Pierre Gauthier

Paraît en février, juin et octobre

Abonnement annuel

- Individus : 201
- Institutions : 601
- Le numéro : 101

## Meta

Journal des traducteurs/  
Traductors' Journal

Traite de tous les aspects de linguistique appliquée à la traduction et à l'interprétation : théories de la traduction, stylistique, études terminologiques comparées, traduction automatique, documentation, etc.

Directeur: André Clac

Revue trimestrielle (mars, juin, septembre et décembre)

Abonnement annuel

- Individus : 181
- Institutions : 221
- Le numéro : 61

Numéros spéciaux déjà parus :  
• Cerveau, langage et traduction  
• La Traduction dans le monde  
• L'informatique au service de la traduction, etc.

## Revue canadienne de biologie expérimentale

La Revue canadienne de biologie expérimentale est désormais publiée par Springer-Verlag

a/s M. Benno Keller  
175, 5th Avenue  
Manhatten, NY 10011  
USA

Les Presses de l'Université de Montréal continuent d'assurer la vente des numéros publiés depuis 1942 jusqu'à la fin de l'année 1983 (volume 42 inclusivement). Prix disponibles sur demande.

## Périodiques des Presses de l'Université de Montréal

## PÉRIODIQUES THÉMATIQUES

## Criminologie

Présente une matière diversifiée qui reflète de façon prioritaire, les travaux et les préoccupations de la communauté québécoise.

Directeur: Denis Szabo

Revue trimestrielle (janvier et décembre)

Abonnement annuel

- Individus : 129
- Institutions : 245
- Le numéro : 7,505

Déjà parus :

- La Police après 1984
- Les Femmes et la justice pénale
- La Peur du crime, etc.

## Études françaises

Organe de réflexion sur la littérature en elle-même et dans ses rapports avec les arts et les sciences humaines, cette revue s'intéresse particulièrement aux problèmes culturels contemporains tels qu'ils sont vécus au Québec ou ailleurs.

Directeur: Laurent Mailhot

Revue semestrielle (printemps, automne, hiver)

Abonnement annuel

- Individus : 139
- Institutions : 261
- Le numéro : 71

Déjà parus :

- Balbâtre
- Le Texte scientifique
- L'Objet livre, etc.

## Sociologie et sociétés

Fait état de la recherche sociologique au Québec et hors du Québec. Depuis sa création en 1969, plusieurs thèmes pertinents ont été traités, qui décrivent et analysent les sociétés québécoises et contemporaines.

Directeur: Robert Séguin

Revue semestrielle (avril et octobre)

Abonnement annuel

- Individus : 144
- Institutions : 281
- Le numéro : 9,501

Déjà parus :

- L'informatisation: mutation technique, changement de société.
- Enjeux ethniques
- L'État et la société, etc.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare m'abonner à la (aux) revue(s) coché(e) :

pour l'année 19\_\_

Paiement c/joint (chèque ou mandat)

À percevoir sur mon crédit

Visa  Master Card

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

C.P. 6128, succ. «A»  
Montréal, Qué. H3C 3J7  
2910, bd Édouard-Montpetit,  
Montréal, Qué. H3T 1J7



## CONVOICTION

Vous êtes, par la présente, invités à assister à une réunion du conseil d'administration des médias étudiants universitaires inc, compagnie propriétaire de CKUM-MF le 19 septembre à 19h au local 050 de la faculté d'administration.

1. Ouverture de la réunion
2. Election de la (du) président(e) d'assemblée
3. Election de la (du) secrétaire d'assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Bilan des activités estivales
6. Direction générale
7. Election pour C.A.
8. Bilan financier
9. Budget 1984-85
10. Autres
11. Fermeture de l'assemblée

# RABAS

## ETUDIANT

P. E. U. M.

### Du nouveau!

Il y a du nouveau au sein du programme Rabas Etudiant. En effet, il y a un marchand qui s'ajoute à la liste de ceux qui offrent des rabais aux étudiants du Centre universitaire de Moncton. Ce marchand est:

#### Cecid d'or "Men & Women"

Linge pour hommes et femmes (type européen) rabais de 15% pour les achats allant jusqu'à 149.00\$ rabais de 20% pour les achats de plus de 149.00\$ 897, rue Main, Moncton

Nous espérons que vous savez tous comment utiliser Rabas Etudiant et que vous démontrez vos connaissances le plus souvent possible. Car si nous profitons des rabais offerts fréquemment ceci encourage les marchands participants de continuer de participer au programme et incite les marchands non-participants à se joindre à notre programme.

Lorsque vous allez magasiner chez un marchand participant et que vous désirez profiter d'un rabais, il est entendu que vous devez demander le rabais pour l'obtenir. Il est aussi entendu qu'aucun rabais n'est offert par aucun marchand sur les articles au services déjà en vente.

Nous désirons vous avertir qu'une erreur s'est glissée dans la liste des marchands participants qui a paru dans le Front du mardi 4 septembre (numéro spécial). En effet, le salon de coiffure Décalé est situé au Kmart plaza sur

la rue Mapleton et non sur la rue Mountain et leur numéro de téléphone est le 384-0107.

Pour ceux qui ne sont pas familiers avec Rabas Etudiant, il s'agit d'un programme mis sur pied par la FEUM qui permet aux étudiants de profiter d'un bon nombre de rabais offerts par certains marchands. Pour plus de renseignements ou pour obtenir la liste des membres de ce comité, il suffit de venir nous voir à la Maison de la FEUM (dernière l'édifice Tallion) ou de nous téléphoner au 858-4484. Nous vous invitons de nous faire part de vos suggestions, commentaires et de vos plaintes. Utilisons Rabas Etudiant car c'est pour nous et ça vaut le coût!

Marc Villeneuve  
Co-initiateur du programme Rabas Etudiant  
Bernard Lord  
Co-initiateur du programme Rabas Etudiant  
Président de la FEUM

Mercédi dernier avait lieu le 206 des Arts, la première réunion du conseil d'administration de la FEUM pour l'année académique 1984-85. La réunion fut assez longue mais très peu mouvementée. De nombreux points étaient à l'ordre du jour et certains d'entre eux ont suscité des résolutions. Voici un petit compte rendu des décisions prises à la réunion. Pour ceux qui désiraient un procès-verbal complet ou plus d'information concernant les dossiers discutés, il suffit de nous contacter à la FEUM ou de contacter votre conseil étudiant.

#### Restructuration et rapport sur le réunion du Sénat académique

Après un exposé sur la question fait par le directeur aux affaires internes, le conseil est amené à se prononcer sur la proposition suivante: "Il est proposé par le directeur des affaires internes et appuyé par la représentante des sciences sociales de faire suite à la demande de l'ADPUM, soit de créer une commission universitaire pour étudier en profondeur le document présenté par le Sénat académique du 31 août dernier. Que le Directeur des affaires internes soit nommé d'office sur ce comité en tant qu'un autre étudiant." Cette résolution fut adoptée à la majorité par le conseil.

**Évaluation des professeurs**  
Le président de la FEUM nous a fait part de la situation et a proposé que "la FEUM propose à l'ADPUM ainsi qu'à l'administration de l'Université de Moncton, la création d'un comité tripartite en vue d'étudier le

dossier de l'évaluation des professeurs et de faire des recommandations aux autorités concernées dans les plus brefs délais." Cette résolution fut adoptée à l'unanimité.

#### Kacho

Le président nous informe que lui-même et le directeur des affaires internes, ont signé des documents stipulant que la FEUM garantisse le prêt de 6 000\$ effectué au mois d'août 1984 par l'APARE (la compagnie qui gère le Kacho). Après une période de discussion, la représentante des sciences sociales, appuyée par le représentant des sciences de l'éducation, propose "que des décisions comme celles qui ont été prises durant la période estivale soient prises." Nous demandons à l'APARE d'assumer ses responsabilités financières." Cette résolution fut adoptée à la majorité.

#### États financiers de la FEUM

Les états financiers de la FEUM du 29 février 1984, soit à la fin de la dernière année financière, ont été présentés aux membres du conseil d'administration. Ce qui ressort le plus de ces états financiers est qu'il y a un surplus budgétaire. La question est alors de savoir comment se faire le surplus en question. La résolution suivante fut adoptée à l'unanimité: "Il est proposé par le président et appuyé par le représentant des sciences de l'éducation que l'on verse 5 000\$ du surplus budgétaire au fonds de fiducie du Centre social étudiant." La différence du surplus budgétaire sera

donc absorbée dans le budget de cette année. De plus, il est probable que près de 3 000 dollars de ce surplus aidera à subventionner diverses activités et festivals organisés par la FEUM. Avec le reste du montant, la FEUM envisage d'acheter une photocopieuse.

#### Fêtes d'automne

Les fêtes d'automne auront probablement lieu vers la fin octobre. Afin de s'assurer du bon fonctionnement et de la réussite de ces fêtes, le conseil adopta à l'unanimité la proposition suivante: "Il est proposé par le président de la FEUM et appuyé par la représentante des sciences sociales que soit formé un comité central des fêtes d'automne, dont le mandat serait nominal d'office avec deux autres personnes. Ce comité aura pour responsabilité de planifier, de coordonner les activités sur le campus, de recruter les organisateurs potentiels et de négocier la

distribution des profits et pertes."

Enfin, le conseil d'administration se réunit au moins une fois toutes les deux semaines pour discuter et prendre les décisions nécessaires sur les sujets de l'heure afin d'améliorer la vie étudiante au C.U.M. Pour pouvoir bien représenter les étudiants qui nous ont élus, nous est nécessaire de connaître leurs opinions, leurs idées et leurs désirs. Alors je vous suggère de venir assister et participer à la prochaine réunion du conseil d'administration de la FEUM qui aura probablement lieu le mercredi 26 septembre à l'édifice des Arts. Les discussions porteront sur les prévisions budgétaires de cette année financière.

Bernard Lord  
Président de la FEUM

#### UNIVERSITÉ DE MONCTON AVIS AUX AUTOMOBILISTES

La direction du Centre universitaire de Moncton demande aux conducteurs d'automobiles qui utilisent les voies d'accès et les aires de stationnement du Centre universitaire de respecter les règlements routiers de l'Université en plus des lois provinciales.

Les automobilistes devront conduire avec prudence, tout en respectant les panneaux de signalisation et les directions des agents. De plus, on demande aux conducteurs de ne pas stationner leur voiture le long des routes. Les contrevenants verront leur véhicule remorqué à leurs propres frais et risqueront de perdre le privilège de conduire sur le campus.

Pour plus de renseignements à ce sujet, communiquer avec le Service de sécurité du CUM au local 172 du Pavillon Tallion ou en composant le 858-4100.

surligne et annote en un tournemain

Bottin  
84-85

beaucoup plus qu'un simple surligneur

Vous pouvez passer du surligneur au stylo à bille sans changer de stylo. Texte se vend en six couleurs vives et fluorescentes, chacun comprenant un stylo à bille et un surligneur.



Disponible dès maintenant à la librairie/coopérative de votre collège et université.

#### SÉMINAIRES PRÉPARATOIRES À L'EXAMEN D'ENTRÉE

#### DU SERVICE EXTÉRIEUR

PROGRAMME NATIONAL: du 22 SEPT. au 12 OCT

\$110.00 (Deductible d'impôt)

Petits groupes Attention personnelle  
Instructeur qualifié

Pour plus de renseignements  
TÉLÉPHONER SANS FRAIS

LUN. au VEN. 19h00 - 17h00 (h. avancée de l'Est)

1-800-267-8289 1-800-267-2931

C.B., Alta., Sask., Ont., Qué., N.-E.

Man., Ont. du n.-o. N.-B., I. du P.E., T.-N.

Région d'Otawa-Hull: 232-3497

Nous regrettons, mais les séminaires ne se dérouleront qu'en anglais cette année.

# Cross-Country à l'U de M

MONCTON—Le Service des Sports de l'Université de Moncton en collaboration avec le Club Athlétique Eclipsé organise pour une deuxième année d'affilée la "Classique de Cross-Country de l'Université de Moncton". Cette compétition se tiendra le samedi 22 septembre 1984

sur le campus de l'Université.

Cette "Deuxième Classique de Cross-Country de l'Université de Moncton" permettra aux jeunes coureurs des régions éloignées de la province de se mesurer sur un parcours courant des

distances de 1 km à 6 km.

Les jeunes garçons et jeunes filles de 13 ans et moins couvriront la distance de 1 km tandis que les filles de 15 et moins auront 3 km à parcourir. Les garçons de 15 ans et moins auront 3 km à moins et les filles des écoles

secondaires auront un trajet de 4 km à parcourir et les garçons du niveau secondaire devront parcourir la distance de 6 km. Le premier départ est prévu à 11h00 et le dernier à 13h00. Le circuit qu'emprunteront les coureurs est situé près des terrains de soccer et de

dalle-molle de l'Université de Moncton. Il est à noter que la remise des médailles, prix, prix-aux-air ou à 14h. au CEPS. Les prix sont une récompense du magasin Sports Expert de Dieppe.

Les écoles qui seraient intéressées à participer à

cette compétition peuvent contacter le Service des Sports de l'Université en composant le numéro de téléphone suivant: 858-4165.

Pour plus d'informations contacter Marc LeBlanc, Charles Babineau ou Marc Beaudoin au 858-4165.

## Calendrier des rencontres interuniversitaires 84-85

### ATHLÉTISME

Crépuscule I le 7 décembre 1984	Compétition	18h à 22h
Crépuscule II le 8 décembre 1984	Compétition	9h à 12h
Crépuscule III le 25 janvier 1984	Compétition	18h à 22h
Crépuscule IV le 8 février 1984	Compétition	18h à 22h
les 22 et 23 février à l'U de M (Champ de l'ASIA)		

### CROSS-COUNTRY

le 29 septembre	à l'U de M
le 13 octobre	à l'UNB
le 27 octobre	Championnat de l'ASIA à l'U de M

### HOCKEY

12, 13, 14 octobre	Lobos à l'U de M	
21 octobre	UPEI à l'U de M (H-C)	14h00
26 octobre	U de M à UNB	19h30
27 octobre	U de M à STU	19h30
2 novembre	MTA à l'U de M	19h30
4 novembre	SFX à l'U de M	14h00
1, 8 & 10 nov.	Hockey — Montréal	
17 novembre	U de M à SFX	19h30
18 novembre	U de M à SMU	14h00
23 novembre	Ac. à l'U de M	19h30
24 novembre	Dal. à l'U de M	19h30
27 novembre	STU à l'U de M	19h30
30 novembre	U de M à UNB	19h30
1 décembre	Ac. à l'U de M	19h30
2 décembre	Parties de toutes-étoiles à l'UPEI	
7 décembre	UNB à l'U de M	19h30
11 janvier	Dal. à l'U de M	19h30
15 janvier	U de M à MTA	19h30
18 janvier	SMU à l'U de M	19h30
20 janvier	U de M à UPEI	14h00
23 janvier	STU à l'U de M	2 février
26 janvier	UPEI à l'U de M	19h30
30 janvier	U de M à UNB	19h30
2 février	U de M à SMU	19h30
3 février	U de M à SFX	14h30
9 février	U de M à Dal.	19h30
10 février	U de M à Ac.	14h00
13 février	U de M à M	19h30
21, 23, 24 mars	Semi-finales ASIA	
28, 2 et 3 mars	Finales ASIA	
8, 9, 10 mars	Regional USIC à Québec	
15, 16, 17 mars	National USIC à Toronto	

### HOCKEY SUR GLAZON

16 septembre	SFX à l'U de M	14h
18 septembre	U de M à UPEI	13h
23 septembre	U de M à UPEI	13h
26 septembre	UNB à l'U de M	16h
29 septembre	U de M à SMU	14h
30 septembre	Dal. à l'U de M	14h
3 octobre	UPEI à l'U de M	16h
10 octobre	U de M à UNB	16h
12 octobre	U de M à Ac.	16h
14 octobre	MUN à l'U de M	14h
30 octobre	MTA à l'U de M	14h
26, 27, 28 octobre	ASIA à l'U de M	
1er au 4 nov.	USIC — C.B.	

### SOCCER

12 septembre	MTA à l'U de M (H-C)	16h
15 septembre	Dal. à l'U de M	14h
16 septembre	SFX à l'U de M	14h
23 septembre	U de M à UPEI	16h
26 septembre	UNB à l'U de M	16h
3 octobre	MTA à l'U de M	16h
6 octobre	MUN à l'U de M	16h
7 octobre	U de M à SMU	12h
12 octobre	U de M à Ac.	14h
13 octobre	U de M à MTA	16h
16 octobre	U de M à UNB	16h
19 octobre	UPEI à l'U de M	13h
21 octobre	Championnat de l'ASIA au	
26, 27, 28 octobre		
3 novembre	Gagnant de l'Est	
3 novembre	Regional USIC	
10 novembre	National USIC	

### VOLLEY-BALL (Féminin)

26 & 27 octobre	à York University—Toronto	
2 novembre	Dal. à l'U de M	19h
10 novembre	U de M à UNB	14h
17 novembre	UPEI à l'U de M	13h
18 novembre	UPEI à l'U de M	14h
23, 24 & 25 nov.	à Sherbrooke	
30 nov., 1 & 2 déc.	Omni-uni à l'U de M	
12 janvier	U de M à SFX	20h
12 janvier	U de M à SFX	13h
18, 19, 20 janv.	Dal. Classic	
24 janvier	MTA à l'U de M	19h
30 janvier	UNB à l'U de M	19h
2 février	U de M à MUN	12h
3 février	U de M à MUN	12h
9 février	Ac. à l'U de M	13h
10 février	Ac. à l'U de M	13h
13 février	U de M à MTA	16h30
16 février	U de M à Dal.	14h
22, 23 & 24 fév.	Championnat ASIA à MTA	

### VOLLEY-BALL (Masculin)

26 octobre	MUN à l'U de M	13h
26, 27 octobre	à UNB (H-C)	
2 novembre	Tournoi à Dal.	20h
3 novembre	à Dal.	12h&16h
18 novembre	Dal. à l'U de M	19h
18 novembre	Dal. à l'U de M	15h
22 novembre	U de M à UNB	19h
23, 24 & 25 nov.	à Sherbrooke	
30 nov., 1 & 2 déc.	Omni-uni à l'U de M	
11 janvier	U de M à Dal.	19h
12 janvier	U de M à Dal.	12h
17 janvier	MUN à l'U de M	19h
17 janvier	MUN à l'U de M	19h
18, 19 & 20 janvier	Dal. Classic	
25 janvier	Dal. à l'U de M	19h
26 janvier	UNB à l'U de M	13h
30 janvier	U de M à UNB	19h
8 & 9 février	Tournoi à UNB	12h & 16h
16 février	U de M à MUN	19h
17 février	U de M à MUN	19h
22 & 23 février	Championnat de l'Asia à MTA	

### Golf...

Le 11e tournoi annuel de golf du Centre universitaire de Moncton aura lieu le dimanche 23 septembre au club de golf Mountain Ridge.

Le tournoi débutera à 9h30. Le départ des groupes, composés de quatre personnes, se fera à toutes les sept minutes.

Les coûts d'inscription sont les suivants: 12\$ pour le personnel, les anciens et amis; 12\$ pour les conjoints et 8\$ pour les étudiants(e)s.

L'inscription se fait par "groupes de quatre". Toutefois, si une personne ne peut pas se trouver de coéquipiers, elle peut

s'inscrire au même titre que les autres.

Les personnes intéressées sont priées d'inscrire le plus tôt possible en communiquant avec le responsable du tournoi, Amédée Cormier au CEPS (858-4165) ou à son domicile (382-3151).

L'inscription peut se faire par téléphone après la confirmation de l'heure du départ ne sera faite qu'au moment où les frais de l'inscription seront reçus. La date limite pour s'inscrire et payer les frais est le jeudi 20 septembre.

Aucun paiement ne sera accepté au terrain de golf.

### AVIS DU C.P.E.

Tout comité ou organisme utilisant les services du Corps de Police étudiant et désirant changer l'heure, la date, ou annuler l'activité, devra en avvertir le Corps de Police étudiant huit (8) heures à l'avance, sinon l'activité sera considérée comme ayant eu lieu et sera facturée selon les heures pré-déterminées.

### Poste de directeur...

Ceci est pour vous informer que le poste de Directeur(trice)—Adjoint(e) du Corps de Police Étudiant (CPE) est ouvert à partir du 5 septembre 1984 jusqu'au 19 septembre 1984.

Qualifications requises: —doit être étudiant(e) à temps plein à l'Université de Moncton;

—doit avoir fait partie du Corps de Police Étudiant durant au moins les 5 derniers mois;

—doit avoir certaines connaissances dans la tenue des livres;

—doit respecter les normes sécuritaires et avoir un certain intérêt dans le Corps de Police Étudiant;

—doit être une personne responsable, fiable, courtoise, amicale et ainsi avoir une bonne entente avec la Direction;

—de préférence, ne sera pas impliquée dans d'autres activités para-académiques, pour permettre de consacrer le temps nécessaire pour bien remplir les fonctions démandées.

Veuillez présenter votre candidature par écrit et la faire parvenir avant 16h le 19 septembre 1984 à Joanne Robichaud.

